Envoyé en préfecture le 31/12/2024 Reçu en préfecture le 31/12/2024

REPUBLI Publié le ANCAISE

ID: 077-217704949-20241219-DELIB2024_059-DE



A. MOMON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dix-neuf décembre deux mille vingt-quatre à vingt heures trente, Date de convocation 06/12/2024 Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Date d'affichage présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire. 19/12/2024 Etaient présents(es): Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Eric SAINT Nombre de conseillers : SEBASTIEN, Geneviève DARGNAT, Brigitte GOUYON, Michel DOYEN, Nassima VIGUIER, Alain GUYONNET, Régine BRIOIS-BRAUN, Elisabeth FRONTIN, Olivier BEUDAERT, Valérie BOCQUEL, Josiane PACHOLSKI, Pascale PALARD, Nicolas POUZET, Hermann TYNDAL et Daniel PIGNOT formant la majorité des membres en exercice. En exercice......23 Présents.....17 Absents excusés avec procuration: Maud THOURY pouvoir à Daniel DESSOGNE Gerty EMBOULÉ pouvoir à Eric SAINT SEBASTIEN Votants.....22 Sébastien PELLERIN pouvoir à Alain GUYONNET Bernadette CAPDEVILLE pouvoir à Michel DOYEN Sébastien DERREUMAUX à Régine BRAUN Absent(s): Clément ROCU Secrétaire de séance : Daniel DESSOGNE Réf: 2024-063 Objet: TRANSFERT A L'INVESTISSEMENT Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 23/12/2024 et qu'elle a été rendue exécutoire le 23/12/2024 Le Maire,

Envoyé en préfecture le 31/12/2024 Reçu en préfecture le 31/12/2024

Publié le

ID: 077-217704949-20241219-DELIB2024_059-DE

Réf: 2024-063- TRANSFERT A L'INVESTISSEMENT

Entendu Monsieur DESSOGNE, Adjoint au Maire en charge des Finances,

- > INFORMER qu'il est possible de tranférer à l'investissement les travaux d'investissement réalisés en régie par les agents communaux afin d'actualiser la valeur du patrimoine communal
- > INFORMER que les dépenses tranférables sont des acquisitions de matériaux imputés au compte 60632 et le temps passé par les agents communaux valorisés au taux horaire calculé pour les agents
- > INDIQUER que le tableau ci-après mentionne toutes les opérations transférables pour un montant total de 63 143,48 € selon les comptes d'affectations en fonctionnement et en investissement de ce transfert

OPERATIONS	Dépenses matériaux imputés en fonctionnement N° 60632	Temps passé (h)	Taux horaire (€)	Coût Main d'Œuvre (€)	Total
Création de bureaux aux ateliers municipaux	16 332,04 €	640	35,00€	22 400,00 €	38 732,04 €
Réaménagement de l'accueil de la Mairie	1 560,52 €	120	35,00€	4 200,00 €	5 760,52 €
Création de planchers de stockage aux ateliers municipaux	1 957,82 €	360	35,00€	12 600,00 €	14 557,82 €
Travaux d'urgence pour la protection des biens et des personnes inondation chemin Saint Fortuné	593,10€	100	35,00€	3 500,00 €	4 093,10 €
TOTAL	20 443,48 €	1 220	35,00€	42 700,00 €	63 143,48 €

Ouverture de crédits :

<u>En section de fonctionnement :</u> Dépenses : 023 : + 63 143,48 €

Recettes: opération d'ordre: 722 (042): +63 143,48 €

Ouverture de crédits : En section d'investissement :

Dépenses : opération d'ordre (040) c/21311 : + 63 143,48 €

Recettes: 021: +63 143,48 €

Après débat, le Conseil municipal approuve à l'unanimité le transfert à l'investissement au titre de l'exercice 2024

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 19 décembre 2024

Le Maire, Alain MOMON

Secrétaire de séance : Daniel DESSOGNE